



République française  
Département des Vosges  
Commune de Montmotier

Nombre de conseillers

- En exercice 6
- Présents 5
- Votants 6
- Absents 1
- Exclus 0



Date de convocation : vendredi 16 décembre 2022

Date d'affichage : vendredi 23 décembre 2022.

Le vingt-deux décembre deux mil vingt-deux, à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de Montmotier, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre POIROT, Maire.

**Etaient présents** :

Mesdames Anne Marie LHULLIER et Raymonde POIROT.

Messieurs Jean-Pierre POIROT, Michel TRONCHE et Maxime ZIELONY.

**Procuration** : Monsieur Bruno JOLLY a donné procuration à Monsieur Jean-Pierre POIROT.

---

**Délibération N°34/2022 VALIDATION DEVIS GEOMETRE**

Monsieur le Maire présente le devis du géomètre MERLE de le Vôge les Bains au Conseil municipal dans le cadre du classement du chemin rural N°4.

Le Conseil municipal **à l'unanimité** VALDIE le devis de 2 346 € TTC et autorise le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture d'Epinal le  
Publié ou notifié le

JEAN PIERRE POIROT  
2022.12.23 14:00:12 +0100  
Ref:20221223\_135601\_1-1-O  
Signature numérique  
le Maire